



# INTAKT

LAW FIRM

## Jean-Sébastien LENAERTS

**Partner**

Avenue Louise 489 – 1050 Bruxelles

[www.intakt.law](http://www.intakt.law)

T +32 2 626 01 30

F +32 2 626 01 40

[jslenaerts@intakt.law](mailto:jslenaerts@intakt.law)

### Expériences professionnelles

- Avocat au barreau de Bruxelles (depuis 2007)
- Assistant en droit judiciaire (droit du procès civil) – Université libre de Bruxelles (depuis 2011)
- Chercheur associé – unité de droit judiciaire de l'Université libre de Bruxelles (depuis 2011)
- Membre du comité de rédaction du Journal des Tribunaux (depuis 2014)
- Professeur de droit de la procédure civile au barreau de Bruxelles (depuis 2016)

### Education

- Licence spéciale (D.E.S.) en droit économique (droit de l'entreprise) – Université libre de Bruxelles
- Licence en droit privé – Université libre de Bruxelles

### Domaines d'expertise

- Droit immobilier
- Droit commercial

### Langues

- Français
- Anglais

## Publications

- J.-S. Lenaerts, « *Synthèse des modifications de procédure civile apportées par la loi du 25 mai 2018, dite 'pot-pourri VI'* », J.T., 2018, p. 500.
- J.-S. Lenaerts, « *Le respect du formalisme de la demande de renouvellement d'un bail commercial confirmé par la Cour de cassation* », J.T., 2018, p. 460.
- J.-S. Lenaerts, « *Recouvrer sa créance, même non contestée, devant les cours et tribunaux ne constitue pas un comportement fautif* », J.T., 2018, p. 321.
- Participation à l'ouvrage collectif *Droit du procès civil*, J. Englebert, X. Taton (dir.), Limal, Anthémis, 2018.
- J.-F. van Drooghenbroeck, J.-S. Lenaerts, « *Traits essentiels des réformes de procédure civile « pots-pourris IV et V »* », J.T., 2017, p. 633.
- J.-S. Lenaerts, « *Des fonctions judiciaires* » (titres I à IV), in P. Moreau (dir.) et G. de Leval (coord.), *La jurisprudence du code judiciaire commentée*, vol. IA – principes généraux et l'organisation judiciaire, Bruxelles, la Charte, 2017.
- J.-S. Lenaerts, « *Acquiescement et appel incident* », J.T., 2016, p. 373.
- J.-S. Lenaerts, « *L'examen de la compétence d'attribution selon l'objet de la demande et l'article 1070 du Code judiciaire : faut-il abroger cette disposition surannée ?* », J.T., 2015, p. 853.
- J.-S. Lenaerts, « *Le recouvrement extrajudiciaire des créances incontestées* », *Le procès civil efficace ? Première analyse de la loi du 19 octobre 2015 modifiant le droit de la procédure civile (dite « loi pot-pourri I »)*, Limal, Anthémis, 2015, p. 25 à 52.
- J.-S. Lenaerts, « *Procédure de dessaisissement : déposer n'est pas envoyer !* », J.T., 2015, p. 179.
- J.-S. Lenaerts, « *Connexité et compétence territoriale d'ordre public* », J.T., 2014, p. 817.
- J.-S. Lenaerts, « *Les clauses attributives de compétence en droit interne : validité et mise en œuvre* », *Les obligations contractuelles en pratique*, Limal, Anthémis, 2013, p. 19 à 38.
- M. Baetens-Spetschinsky, J.-S. Lenaerts, « *Actualités en matière de compétence* », *Actualités en droit judiciaire*, CUP, Bruxelles, Larcier, 2013, p. 89.
- M. Baetens-Spetschinsky, J.-S. Lenaerts, « *La compétence d'attribution en raison de l'objet : le paradoxe d'une interdiction persistante de requalification* », J.T., 2013, p. 323.
- J.-S. Lenaerts, « *Les annonces de réduction de prix en période d'attente (présoldes) : les entreprises entre le marteau et l'enclume ?* », J.T., 2013, p. 220 à 223.
- J.-S. Lenaerts, « *Les compétences civiles et pénales du tribunal de police : état des lieux* », *For. ass.*, 2012, p. 168 à 180.
- J.-S. Lenaerts, « *Les annonces de réduction de prix en période d'attente et leur conformité au droit européen : suite...mais certainement pas fin !* », *R.E.D.C.*, 2012, p. 541 à 557.
- J.-S. Lenaerts, I. Goes, « *La loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur et sa compatibilité au droit européen : le législateur doit-il à nouveau revoir sa copie ?* », *Cah. Jur.*, 4/2011, p. 96 à 104.
- J.-S. Lenaerts, C. Moïny, « *La représentation de l'inculpé devant les juridictions d'instruction : un arrêt à contre-courant ?* », J.T., 2011, p. 287 à 291.
- J.-P. Buyle, J.-S. Lenaerts, « *Le monopole de l'avocat : privilège anachronique ou impérative nécessité ?* », *Les monopoles professionnels*, Louvain-la-Neuve, Anthémis, 2010, p. 21 à 80.

## Conférences

- Conférencier dans le cadre de la *formation spécialisée pour futurs juges des saisies organisée par l'Institut de Formation Judiciaire (IFJ)* – thème : *l'emploi des langues*, 16 octobre 2017
- « *Le recouvrement extrajudiciaire des créances incontestées* », Colloque l'Unité de droit judiciaire de l'ULB « *Le procès civil efficace ? Première analyse de la loi du 19 octobre 2015 modifiant le droit de la procédure civile (dite « loi pot-pourri I* ») », Genval, 8 décembre 2015.
- « *Les clauses attributives de compétence* », Colloque de l'ULB « *les obligations contractuelles en pratique* – questions choisies », Bruxelles, 28 novembre 2013.
- « *Actualités en matière de compétence* », Colloque de la CUP « *actualités en droit judiciaire* », Bruxelles, 15 novembre 2013 et Charleroi, 22 novembre 2013.
- « *Les compétences du tribunal de police* », Les colloques du Forum de l'assurance : le droit de la circulation routière – Actualités et questions choisies, Bruxelles, 29 novembre 2012.
- « *Le monopole de l'avocat* », 5e Colloque de la C.C.A.I. sur le thème « *Monopole professionnel : atout ou handicap ?* », Bruxelles, 30 septembre 2010.